

TERRIL SAINTE-MARIE



R4

Commune d'Auberchicourt

Maître d'ouvrage : Établissement public foncier /

Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais

Propriétaire : Département du Nord / commune d'Auberchicourt

Gestionnaire : Département du Nord / Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais

Années : 2000-2009

SURFACE	
68,97	ha

Contexte

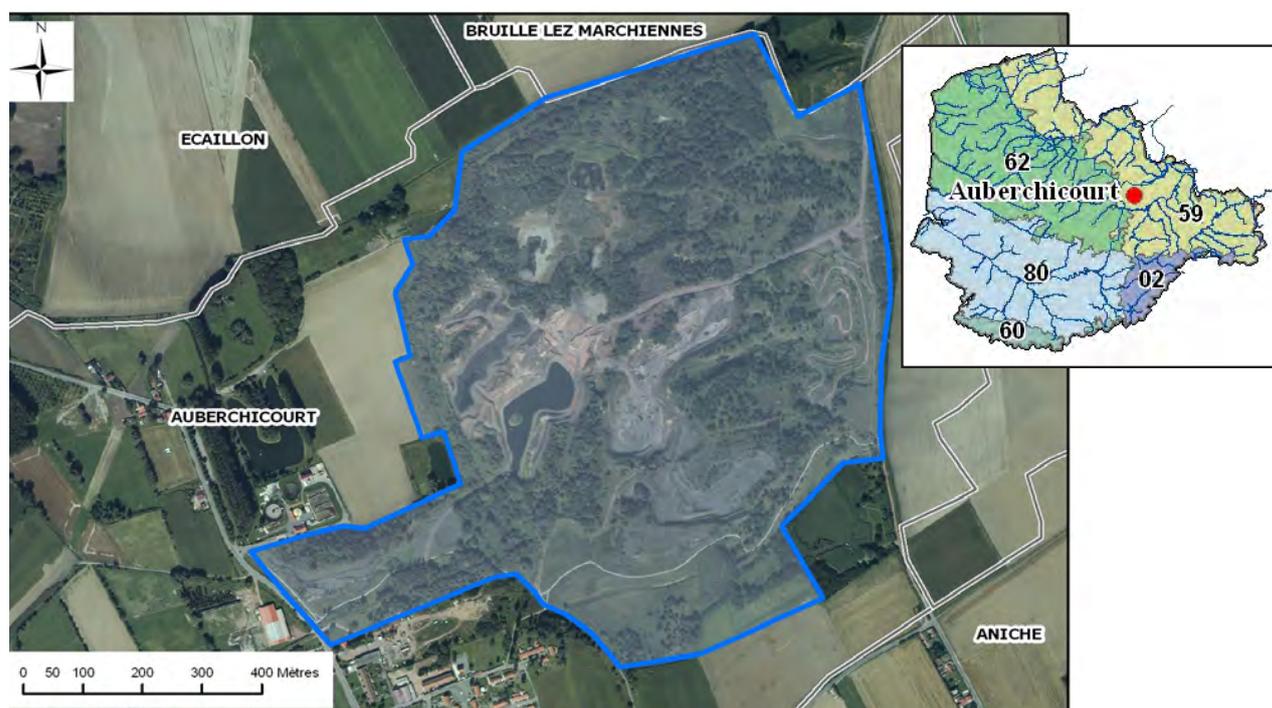
Le terril Sainte-Marie, situé dans la commune d'Auberchicourt, constitue un vestige de l'exploitation du charbon entre 1863 et 1960 de la fosse Sainte-Marie.

Lors de la première vague d'exploitation, les résidus d'extraction du site ont été utilisés pour combler un marais. Ces schistes noirs se sont consumés. Le nouveau matériau créé a permis une seconde exploitation du site. C'est alors que le marais a refait surface.

Le site a été progressivement reconquis par une nature riche et originale. Désormais, ce terril plat d'environ 69 hectares, composé d'une vaste zone humide, de zones boisées et de pelouses sur schistes d'un grand intérêt patrimonial, monument du patrimoine historique régional, représente un territoire refuge pour un grand nombre d'espèces animales et végétales. À ce titre, le terril Sainte-Marie est inscrit au Schéma régional de protection des milieux et paysages naturels comme étant exceptionnel et méritant une protection à court terme. Il est également classé en ZNIEFF* comme espace de refuge de plusieurs espèces végétales et animales protégées.

L'intérêt écologique du site est incontestable :

- il possède 3 habitats d'intérêt communautaire et 13 habitats d'intérêt régional liés à la dynamique naturelle des terrils ;
- 354 espèces végétales y ont été recensées dont 30 espèces patrimoniales et 7 protégées en région ;
- 25 espèces animales patrimoniales dont une herpétofaune* très riche et menacée : Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*)... et une entomofaune* très diversifiée et spécifique : coléoptères aquatiques, hyménoptères* vespoïdes et apoïdes, orthoptères*, coléoptères coccinellidae...
- plus de 500 espèces de champignons, dont plus de 79 encore jamais été observées ailleurs dans la région et 70 patrimoniaux.



Enjeux et objectif

Suite au projet de cession du terril Sainte-Marie à la commune d'Auberchicourt, l'État et le Département du Nord, dans le cadre des friches environnementales de l'ancien contrat de plan, ont inscrit l'opération de réhabilitation dans la programmation de l'EPF*. Ainsi, dans le but de préserver les habitats, la faune et la flore, de sécuriser le site et de favoriser l'accès du site au public, un projet de réhabilitation du terril a été entrepris.



Terril Sainte-Marie

Actions et travaux

Préalablement au projet, une série d'inventaires a été effectuée afin de rendre compte de la biodiversité présente sur le site.

Les travaux se sont réalisés en deux phases.

Première phase (année 2000) :

- les crêtes de falaises dangereuses ont été adoucies par l'intermédiaire d'une pelle mécanique ;
- les berges ont été reprofilées en pente douce ;
- des chemins pour l'accueil du public ont été aménagés ;
- des pierriers ont été préservés, agrandis voire créés en faveur des lézards des murailles ;
- les zones de friches ont été en partie déboisées pour augmenter les surfaces en milieux ouverts qui renferment une diversité plus importante ;
- des connexions ont été réalisées entre les friches au travers des boisements afin de permettre aux invertébrés de coloniser l'ensemble du site.



Berges reprofilées



Sentier piétonnier

Seconde phase (fin d'année 2005) :

Elle comprenait la poursuite des aménagements permettant de mieux accueillir le public lors de la première phase et de gérer les flux sur le site avec une séparation entre une zone accessible à tous et une zone protégée.

D'autres travaux ont permis de favoriser la biodiversité avec notamment la création de mares et l'amélioration du profil de la seconde partie de la zone humide existante. Un aménagement prévoit le maintien d'un chenal ainsi que de mares temporaires lorsque le niveau d'eau diminue.

En parallèle et depuis 2002, le Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais a mené des opérations de restauration et de gestion du site propriété de la commune d'Auberchicourt dont il a la gestion avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Artois-Picardie. Il s'agit d'opérations telles que la fauche exportatrice, la lutte contre les espèces invasives, le déboisement ou encore l'entretien de saules têtards.

L'ensemble des actions entreprises a été élaboré en partenariat avec les différents acteurs : l'EPF*, le maître d'œuvre (A. Depret-

URBAFOLIA), le Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais, le GON (Groupe ornithologique et naturaliste du Nord/Pas-de-Calais), le Département du Nord, l'État et la commune.

Les travaux ont été entrepris grâce à des financements FEDER*, de l'État, la Région et de l'Agence de l'eau Artois-Picardie.



Mare



Observatoire

Résultats

Une augmentation de la diversité animale et végétale semble se dessiner au regard des suivis scientifiques actuellement menés. En effet, les travaux ont permis de multiplier et d'augmenter la surface de zone humide. Cette tendance est notamment visible pour le groupe des odonates* et pour les plantes. À titre d'exemple, l'*Epipactis des marais* (*Epipactis palustris*) a été découverte durant l'été 2009. Il s'agit d'une orchidée assez rare, vulnérable et protégée en région Nord-Pas-de-Calais.



Epipactis des marais (Epipactis palustris)

Perspectives

Les travaux de remise en état suite à la fin de l'exploitation réalisés en fin 2009 permettront de conforter les conditions favorables à l'accueil de certaines espèces nicheuses.

Le plan de gestion a été renouvelé en 2009 pour une durée de cinq ans. Sa mise en œuvre est assurée par le Département du Nord, le Conservatoire des sites naturels et la commune d'Auberchicourt.

Ces opérations consistent à :

- maintenir des zones ouvertes (milieu sec ou humide) par des débroussaillages, des fauches alternées avec exportation des produits de fauche et des expérimentations de gestion des pelouses sur schistes ;
- réaliser le suivi de l'évolution de la biodiversité sur le site (recensements, inventaires, suivis) ;
- entretenir les installations et les espaces ;
- veiller au respect du bon usage du site.



200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - B.P. 80818 - 59508 Douai cedex
Tél : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15 - www.eau-artois-picardie.fr

CONTACTS :

DÉPARTEMENT DU NORD : GUILLAUME LEMOINE 03.59.73.58.27
CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DU NORD
ET DU PAS-DE-CALAIS : VINCENT SANTUNE 03.21.54.75.00
COMMUNE D'AUBERCHICOURT : MAIRIE 03.27.92.43.30
AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE : ESTELLE CHEVILLARD /
ALEXANDRE POULAIN 03.27.99.90.31